



MAIRIE DE BLAUSASC
06440 BLAUSASC
AFFICHAGE



Blausasc, le 17 décembre 2021

J'invite la population de Blausasc avec les mesures sanitaires en vigueur, pass sanitaire ou test PCR négatif obligatoire de 48 heures, à la séance du conseil municipal qui se réunira en séance publique le :

Le mercredi 22 décembre 2021
À 19 h 30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des PV des conseils municipaux des 4/08 et 10/11/2021
- Mise en place d'un système de vidéoprotection - demande de subventions
- Transfert du bail de la Rôtisserie à la Pointe
- Nom des terrains communaux de la Pointe : « Les Jardins de Blausasc »
- Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel – délibération donnant mandat au Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale des AM pour lancer une procédure de marché public
- Avance de trésorerie du budget commune au budget cimetière
- Construction de la piscine au Col Pelletier - dépôt du permis de construire
- Appartements joutant l'église modification du plan de financement
- Décision modificative n°3 au budget commune
- Reversement aux communes de Berre-les-Alpes – Bendejun et Touët de l'Escarène de la subvention de l'Etat pour l'achat des masques chirurgicaux
- Convention avec la société ENATRA pour le remblaiement de la parcelle AB 92 à la Pointe de Blausasc
- Questions diverses

Le Maire,



Michel LOTTIER